

PRÉFECTURE  
DES BOUCHES-DU-RHONE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

9

DIRECTION DES AFFAIRES  
DÉCENTRALISÉES

Marseille, le

3ème Bureau

A R R E T E

Dossier suivi par :

portant inscription sur l'inventaire  
supplémentaire à la liste des objets  
mobiliers classés parmi les Monuments  
Historiques

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
DE LA REGION PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR  
ET DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

VU la loi du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du  
31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le décret n° 71-858 du  
19 octobre 1971 pris pour l'application de ladite loi ;

VU l'avis émis par la Commission départementale des Objets mobiliers  
dans sa séance du 5 juillet 1984 ;

SUR proposition du Secrétaire Général des Bouches-du-Rhône ;

A R R E T E

Article 1er

Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur l'Inventaire  
Supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les Monuments  
Historiques :

AIX-en-PROVENCE :Eglise paroissiale du Saint-Esprit

- PM13001786 - "Vision ou mort de Saint Jérôme", toile peinte XIXè siècle ;
- PM13001787 - un ciboire, argent, XIXè siècle,
- PM13001788 - un calice, argent, XIXè siècle,
- PM13001789 - un encensoir, argent, fin XIXè siècle,
- PM13001790 - une croix de procession avec hampe, bronze, Restauration,
- PM13001791 - une paire de chandeliers, bronze, XVIIIè siècle,
- PM13001792 - sept vases, porcelaine blanche, dorée et peinte, XIXè siècle,
- PM13001793 - croix reliquaire, laitton, XIXè siècle,
- PM13001794 - ex-voto, carton peint, 28 Mai 1860,

.../

PM13001795 - un plat de quête, laiton, XIXè siècle.

Eglise paroissiale Saint-Jean Baptiste

- PM13001810 - une paire de fauteuils, bois peint et doré, siège recouvert de tissu, Directoire,
- PM13001811 - buste reliquaire de Saint Symphorien, statue en bois peint et doré, XVIIè siècle,
- PM13001812 - buste reliquaire de Saint Isidore, statue en bois peint et doré, XVIIè siècle,
- PM13001813 - autel, tabernacle et gradins, marbre blanc, XIXè siècle,
- PM13001814 - Stalles, bois de noyer, XVIIIè siècle,
- PM13001815 - Christ en croix, bois peint, XVIIIè siècle,
- PM13001816 - "Décollation de Saint Jean-Baptiste", huile sur toile, XIXè siècle,
- PM13001817 - "Vierge à l'Enfant Jésus et Saint Jean-Baptiste", par de MAILLY, huile sur toile et son cadre en bois doré, 1842,
- PM13001818 - confessionnal, bois sculpté, XIXè siècle,
- PM13001819 - deux santons : un porteur d'ail et un bourgeois, en bois peint et habillés de tissu, XIXè siècle.

Eglise paroissiale de La Madeleine

- PM13001801 } - deux autels avec tabernacles et gradins en marbre polychrome du XIXè siècle,
- PM13002208 } - statue de Sainte Marie-Madeleine par Lestang-Parade, en marbre blanc du XIXè siècle,
- PM13001802
- PM13001803 - reliquaire de Saint-André, en fonte et verre de 1904.

Eglise paroissiale Saint-Jean-de-Malte

PM13001822 - buste reliquaire d'évêque, bois peint et doré, XVIIIè siècle.

Article 2 : Le secrétaire général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, le Commissaire-adjoint de la République de l'arrondissement d'AIX-en-PROVENCE, le maire d'AIX-en-PROVENCE, ainsi que les autorités ecclésiastiques du diocèse d'AIX-en-PROVENCE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Marseille le 23 septembre 1985

POUR COPIE CONFORME  
Pour le Préfet  
Commissaire de la République  
Le Chef du Bureau des Affaires  
Scolaires et Culturelles

Annick NETOLICKA

Pour le Préfet,  
Commissaire de la République  
Le Sous-Préfet,  
Commissaire-adjoint de la République  
de l'arrondissement d'Aix-en-Provence  
Secrétaire Général par intérim

Jacques BARTHELEMY